

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : SCO3200 - Comptabilité de gestion II

GROUPE : 05 - Formation à distance

CHARGÉ DE COURS² : Nicolas Dubé-L'Heureux

.....

PRÉSENTATION DU CHARGÉ DE COURS

Nicolas Dubé-L'Heureux est membre de l'Ordre des CPA du Québec et diplômé de la maîtrise en administration des affaires de l'UQAT. Son parcours professionnel est très diversifié. Ses premières expériences de travail ont d'abord été en développement économique régional. Il a ensuite occupé des postes de direction administrative et de direction générale dans des PME jusqu'en 2016. Par la suite, il a fait le grand saut dans le monde des affaires. Son rôle est d'assurer un service-conseil en gestion et en comptabilité de gestion auprès de ses clients et de ses partenaires d'affaires. Depuis 2019, il est chargé de cours en sciences de la gestion aux 1^{er} et 2^e cycles.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

- Revue des notions de coûts.
- Notions techniques intermédiaires en coût de fabrication.
- Méthode des coûts variables.
- Analyse coût-volume-bénéfice.
- Méthode de fixation de prix.
- Contrôle stratégique.
- Analyse stratégique de la situation financière.
- Décision d'investissements.
- Évaluation d'entreprise.
- Décentralisation, prix de transfert et rémunération incitative.
- Tableau de bord équilibré.
- Éléments d'éco-contrôle.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

- Développer son jugement professionnel et se sensibiliser aux dimensions éthiques entourant les choix comptables.
- Approfondir les connaissances acquises en vue de produire, d'évaluer, d'analyser et d'interpréter l'information de gestion pour la prise de décisions stratégiques.
- Adapter le système de contrôle selon différentes perspectives.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Revoir et approfondir les notions de comptabilité des coûts de production ;
- Comprendre et déterminer le comportement des coûts mixtes (ou semi-variables) ;
- Réviser la construction de l'état des résultats selon la méthode des coûts variables et la réconciliation des bénéfices obtenus selon cette méthode et celle du coût complet ;
- Comprendre le processus de fixation de prix de vente et prise de décision en univers incertain ;
- Utiliser les outils de l'analyse coût-volume-bénéfice (CVB) avec plusieurs produits ;
- Calculer le coût de revient dans divers contextes et avec des techniques plus avancées que dans le premier cours : évaluation selon l'épuisement successif (PEPS), pertes de production, changement dans les unités de mesure ;
- Approfondir l'analyse des écarts sur standards et préparer les écritures concernant les coûts standards et les écarts sur standards ;
- Comprendre la contribution stratégique du comptable de gestion dans l'organisation ;
- Évaluer l'analyse financière globale d'une entité, en regard de sa situation spécifique ;
- Poursuivre son étude des décisions d'investissement et de la détermination de la valeur d'une entreprise ;
- Considérer les éléments pertinents à l'établissement des prix de cession interne et analyser les incidences des programmes d'intéressement et de rémunération ;
- Discuter de l'adoption des mesures de performance adaptées de la mise en œuvre d'un tableau de bord de gestion ;
- Se sensibiliser aux enjeux de développement durable et de responsabilité sociale ainsi qu'aux réponses et les outils accessibles au comptable de gestion dans ce contexte.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives ⁴
1	Introduction - Notions de coûts et définitions (révision) Variabilité des coûts - Analyse des coûts semi-variables (ou mixtes)	<u>Boisvert</u> : ch. 3 <u>Brassard</u> : ch. 11
2	Méthode des coûts variables - Construction d'un E/R selon les coûts variables et réconciliation des bénéfices avec la méthode selon les coûts complets (révision) Analyse CVB (ou CVR) - Relations CVB (révision) - Choix d'une structure de coûts (seuil d'indifférence)	<u>Boisvert</u> : ch. 10 et 11 <u>Brassard</u> : ch. 12 p. 232 à la p. 239 sect. 1.2.4 Quiz #1 (sur Moodle) : Portant sur la matière de la séance 1
3	Analyse CVB (ou CVR) (suite) - Analyse de sensibilité - Application des relations CVB avec plusieurs produits Fixation des prix de vente - Méthodes d'établissement des prix - Analyse du coût cible (target costing)	<u>Boisvert</u> : ch. 19 p. 452 sect. 19.4 jusqu'au 1 ^{er} paragr. de la p. 457 <u>Brassard</u> : ch. 12 p. 239 sect. 1.3 à la p. 268 sect. 3.
4	Notions intermédiaires en coût de revient - Imputation, notions de coûts incorporables et systèmes de coût de revient (révision) : - Par commande - En fabrication uniforme et continue - Changement dans les unités de mesure	<u>Boisvert</u> : ch. 5 et 6 Quiz #2 (sur Moodle) Portant sur la matière de la séance 3
5	Notions intermédiaires en coût de revient (suite) - Coût de revient en fabrication uniforme et continue en épuisement successif (PEPS) - Calcul et comptabilisation des pertes de production	<u>Boisvert</u> : ann. 1 et 2
6	Coûts standards - Calcul des écarts de coûts (MP, MOD et FGF) (révision) - Enregistrement comptable des coûts standards et des écarts sur standards	<u>Boisvert</u> : ch. 16 <u>Brassard</u> : ch. 8 <u>Autre(s) document(s)</u> : sur Moodle
7	Décentralisation et prix de cession interne (PCI) - Décentralisation (révision) - Évaluation des centres de responsabilités (révision) - Fixation du PCI et ses implications	<u>Boisvert</u> : ch. 17 excluant la sect. 17.3 aux p. 378 à 384 <u>Brassard</u> : ch. 7

⁴ Veuillez prendre note que d'autres matériels bibliographiques peuvent s'ajouter au plan de cours, si nécessaire.

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives ⁴
8	EXAMEN MI-SESSION (l'examen a lieu à un centre d'examen)	
9	Contrôle stratégique et la stratégie d'affaires • Système de contrôle de gestion • Management stratégique • Proposition de valeur et innovation-valeur • Gestion du risque Conférence #1	<u>Boisvert</u> : ch. 19, excluant p. 452 sect. 19.4 jusqu'au 1 ^{er} paragr. de la p. 457 <u>Autre(s) document(s)</u> : sur Moodle
10	Mesures de performance • Carte stratégique • Tableau de bord de gestion	<u>Boisvert</u> : ch. 18 <u>Autre(s) document(s)</u> : sur Moodle
11	Mesures de performance (suite) • Enjeux et facteurs de réussite Rémunération incitative Éco-contrôle et responsabilité sociale d'entreprise (RSE)	<u>Boisvert</u> : ch. 17 sect. 17.3 aux p. 378 à 384 et ch. 20 <u>Autre(s) document(s)</u> : sur Moodle
12	Analyse financière intégrée • Utilité de l'analyse financière • Calcul et interprétation de ratios (révision) • Intégration avec les éléments de stratégie • Gestion de la trésorerie	<u>Boisvert</u> : ch. 15 <u>Brassard</u> : ch. 4
13	Décisions d'investissement • Notions de capitalisation et d'actualisation et intégration avec les éléments de comptabilité de gestion (révision) Évaluation d'entreprise • Principes théoriques en évaluation d'entreprise • Méthodes d'évaluation basées sur : - La valeur en exploitation - La valeur des actifs * Évaluation des enseignements	<u>Boisvert</u> : ch. 13 <u>Brassard</u> : ch. 16 p. 420 à la sect. 5.4 p. 461 <u>Autre(s) document(s)</u> : sur Moodle
14	Évaluation d'entreprise (suite) • Intégration des méthodes d'évaluation et contrepartie cédée • Modes d'acquisition et de financement d'achat d'entreprise Conférence #2	<u>Brassard</u> : ch. 16 p. 461 sect. 5.5 à la p. 498
15	AUCUNE SÉANCE	
Séance(s) de suivi exigée(s)	Séance(s) de supervision du travail #1 • Au moins une rencontre avec le tuteur (ou la tutrice) est obligatoire pour le travail #1. • La responsabilité de la prise de rendez-vous relève de l'étudiant(e). • Si l'étudiant(e) ne se présente à aucune rencontre, il/elle se verra attribuer la note de zéro pour le travail.	<u>Période de rencontre(s) portant sur le travail #1</u> : Durant les semaines des séances 11 à 14

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours.

Pondération d'une activité

Conformément à la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément à la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 20 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Détail des travaux évalués

Travaux évalués	% de la note finale	Date de remise
<u>Quiz #1</u> (portant sur la matière de la séance 1)	5 %	Du mercredi 8 h au samedi 22 h de la semaine de la séance 2
<u>Quiz #2</u> (portant sur la matière de la séance 3)	5 %	Du mercredi 8 h au samedi 22 h de la semaine de la séance 4
<u>Examen de mi-session</u> (portant sur la matière des séances 1 à 7)	40 %	À la séance 8
<u>Travail #1 (individuel ou en équipe de 3 maximum) –</u> Contrôle stratégique et stratégie d'affaires, mesures de performance, rémunération incitative, éco-contrôle et RSE et analyse financière	35 %	Le samedi 23 h 59 de la semaine de la séance 14
<u>Travail #2 (individuel) –</u> Analyse financière et évaluation d'entreprise	15 %	Le samedi 23 h 59 de la semaine de la séance 15

Examen de mi-session

- Durant l'examen, aucune communication, écrite ou verbale, avec une autre personne ne sera permise.
- L'examen peut être constitué de questions théoriques ouvertes, à choix multiples ou vrai/faux et des mises en situation ou des cas apparentés aux exercices réalisés dans le cadre du cours.

Quiz

- Un temps de trente minutes est alloué à la réalisation des quiz.
- Les quiz peuvent être constitués de questions théoriques ouvertes, à choix multiples ou vrais/faux et de cas à court développement.

Travail #1 et travail #2

- Les travaux consistent à réaliser deux études de cas où les étudiants devront répondre à des questions relatives aux cas et mises en situation présentées.
- Les travaux doivent respecter le modèle de rapport (contenu, normes de présentation et qualité du français) disponible sur Moodle.
- Le dépôt des travaux devra se faire obligatoirement sur Moodle, dans le devoir créé à cet égard.
- Des consignes supplémentaires pour réaliser les travaux seront disponibles sur Moodle (énoncé des cas, questions, nombre de points alloué aux questions, nombre de pages pour la réponse à chaque question, etc.).
- **Une rencontre avec le tuteur (ou la tutrice) est obligatoire pour le travail #1.** Cette rencontre reconnue comme une séance en supervision auprès de l'étudiant(e) sur l'évolution de son travail. L'étudiant(e) qui ne se présentera pas aux rencontres, se verra attribuer la note de zéro pour le travail.
- L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de **20 % par jour de retard** de la note finale de ce travail.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions comme prévu par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Boisvert H., Laurin C., Brouillette M-C. et al. (2019). La comptabilité de management : prise de décision et contrôle - 6e édition. Montréal : Pearson ERPI.

Brassard, É., Chartier, É., Lesley H. et Dubé, M. (2017). La finance et la comptabilité de gestion. Québec : Les Éditions HEM inc.

Veillez vous référer au site Web <https://www.ugat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Armitage, H. M. et Scholey, C. (2006). Utilisation des cartes stratégiques pour accroître la performance. CMA Canada, AICPA et CIMA

Côté M., Malo M. -C., Simard, P. et Messier, M. (2008). La gestion stratégique Une approche fondamentale, 2e édition. Montréal : Gaëtan Morin éditeur

CPA Canada. (s.d.). *Comptabilité de gestion*. <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/comptabilite-de-gestion>

Garrison, R.H., Libby T., Webb A. et al. (2016). Fondements de la comptabilité de gestion, 3e édition. Montréal : Chenelière Éducation inc.

Kaplan, R. S. et Norton, D. P. (1996). The balanced scorecard: translating strategy into action. Boston. Harvard Business School Press

Kim, W. C. et Mauborgne, R. (1998). La création d'un créneau. Harvard Business Review

Laroche, D. -C., Marmousez, S. et Dissou, Z. (2016). Le gestionnaire et les états financiers, 8e édition. Montréal : ERPI.

Monroe, K. B. (1990), PRICING, Making Profitable Decision, 2nd edition. McGraw-Hill Series in Marketing

Parthasarthy, R. (2018). Fondements de management stratégique 2e édition. Les Éditions JFD inc.

Porter, M. (1999). L'Avantage concurrentiel – Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance. Paris : Dunod

Porter, M. (1982). Choix stratégiques et Concurrence – Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie. Paris : Economica

Société des comptables en management du Canada (1999). Application et mise en œuvre du tableau de bord équilibré. Mississauga : CMA Canada

Treacy, M. et Wiersema, F. (1995). L'exigence du choix Trois disciplines de valeur pour dominer les marchés. Paris. Édition Village Mondial